

# Rapport d'évaluation

## **Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Collège Montmorency**

*11 février 2003*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 5 mars 2003

Monsieur François Allard  
Directeur des études  
Collège Montmorency  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9

**Objet : Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite**

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 11 février dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Montmorency de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles dont les mesures d'aide en formation générale et l'alternance travail-études pour le secteur technique. Le Collège souligne aussi la préoccupation constante des enseignants pour aider les élèves à réussir à leur première session.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan pour en améliorer la performance, notamment l'expérimentation de mesures visant entre autres les élèves en Accueil et intégration, en Sciences humaines, en Techniques administratives, en Soins infirmiers et en Cinéma.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche